

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2024-067</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 09 décembre 2024</p>
--	--

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 02 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Jean-Noël JAUBERT

Absente : Brigitte MONTET

Pouvoirs de : Bernard BOUDOIRE à Danielle MARROU, Syndie FABRE à Marylise GEORGEN, Jean-Noël JAUBERT à Patrick SINTES

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

2.2.3 - Convention de servitude parcelle AW 47 - ENEDIS

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint

Afin d'alimenter en électricité la parcelle cadastrée section AW numéro 15 située avenue du Luberon, ENEDIS doit implanter un réseau en bordure du domaine public, appartenant à la commune de ROBION, jusqu'à la construction.

Afin que les travaux puissent se réaliser nous devons établir un droit de servitude au profit d'ENEDIS pour que cette société place une canalisation dans une bande de 0,40 mètre de large sur une longueur d'environ 141 mètres pour la confection d'une RAS BT avec 8 ml de T70 sur façade.

Je vous demande de m'autoriser à signer avec ENEDIS la convention de servitude pour le passage d'une canalisation électrique sur la parcelle cadastrée section AW numéro 47 située avenue du Luberon.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 3 pouvoirs)

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS pour le passage d'une canalisation électrique sur la parcelle cadastrée section AW numéro 47.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 10 décembre 2024
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20241210-DE_2024_067-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024